



Canadian Dance Assembly
L'Assemblée canadienne de la danse

Canadian Dance Assembly ~ L'Assemblée canadienne de la danse
476, rue Parliament, 2^e étage
Toronto (Ontario)
M4X 1P2
Tel / tél : 416-515-8444 info@dancecanada.net
www.cda-acd.ca

À propos de l'Assemblée canadienne de la danse

L'Assemblée canadienne de la danse (ACD) est l'organisme de services nationaux dans le domaine des arts pour le secteur de la danse. Nous nous appliquons à créer une puissante voix nationale en faveur de la danse professionnelle au Canada et à appuyer le développement de ressources pour ce domaine d'expression artistique. Nous militons pour un milieu sain et durable dans lequel la danse professionnelle pourra s'épanouir. Nous facilitons l'échange dynamique de renseignements relatifs à la danse professionnelle, quels qu'en soient l'esthétique et le style.

L'ACD compte 600 organisations et particuliers du domaine de la danse, soit des artistes indépendants, des organisations du secteur de la danse, des diffuseurs, des organisations de services, des enseignants, des établissements d'enseignement et des écrivains. En compagnie de nos partenaires provinciaux, nous rejoignons environ 3 000 artistes. Notre réseau de membres diversifié nous procure le dynamisme et la synergie qui nous permettent de nous acquitter de notre mandat de créer un secteur de la danse résilient et robuste.

Renseignements généraux, et difficultés auxquelles le secteur est confronté

Nous sommes reconnaissants au gouvernement fédéral pour ses soutiens d'urgence, qui ont aidé jusqu'ici le secteur des arts et de la culture pendant sa pause forcée, en particulier la Subvention salariale d'urgence du Canada, le Fonds d'urgence pour soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport, ainsi que la Prestation canadienne d'urgence.

Le secteur de la danse éprouve des difficultés liées, car c'est le premier secteur à fermer et ce sera le dernier à ouvrir. Les annulations constantes de spectacles et la fermeture des salles de répétition et des aires de spectacle signifient qu'il nous faudra attendre encore de nombreux mois avant de revenir à une routine de travail régulier. Maintenir la formation et les répétitions des danseurs, compte tenu des fermetures répétées et des restrictions sans cesse changeantes imposées pour les rassemblements, représente une difficulté particulière. Les responsables des compagnies et des théâtres prennent les précautions nécessaires pour désinfecter leurs installations et y maintenir une distance sécuritaire, mais les restrictions sont plus sévères que celles imposées pour les repas en salle à manger ou l'entraînement dans les gymnases. Les artistes ont besoin de s'entraîner régulièrement afin d'être prêts pour la pleine reprise du secteur. Même quand les activités normales pourront reprendre dans nos salles de répétition et de spectacle, beaucoup d'artistes ne seront pas prêts à se produire avant plusieurs mois. Nous nous entraînons comme des athlètes et nous devons nous préparer pour les spectacles, sinon, de nombreux danseurs pourraient être exposés à des risques de blessures ou à un stress psychologique accru.

Beaucoup de dirigeants de compagnies doivent relever le défi de continuer à employer leur personnel et à exploiter leurs bâtiments. **Des programmes comme la SSUC, le CUEC et la PCU offrent une bouée de sauvetage** à plusieurs d'entre eux, mais d'autres ont de la difficulté à avoir accès à du soutien, en raison des restrictions imposées aux employés contractuels. En outre, les propriétaires de studio à but lucratif peinent à obtenir des soutiens suffisants pour leur entreprise et risquent de fermer, ce qui déstabiliserait davantage nos installations de formation et d'instruction.

Maintenir l'emploi des travailleurs de la culture – Il faut à tout prix continuer de soutenir jusqu'en 2021 les travailleurs de la culture indépendants par l'entremise du nouveau programme de PCRE ou de réformes de l'assurance-emploi pour leur permettre de faire la transition vers un

revenu de base national garanti. Le travail autonome est une réalité pour de nombreux artistes. Selon un sondage mené par Hill Strategies Research, 52 % des artistes sont des travailleurs autonomes, contre seulement 12 % de tous les travailleurs canadiens¹. La plupart des interventions d'urgence du fédéral ciblent des organisations. Les personnes qui sont au cœur du travail doivent se battre pour avoir accès à des ressources et à du soutien et ne peuvent être exclues. La PCU et la PCRE sont utilisées par les artistes, les entrepreneurs et les travailleurs autonomes du secteur culturel qui sont sans emploi en raison de la COVID-19, dont les revenus ne peuvent être couverts à l'aide des autres programmes de soutien, et qui continuent d'être privés de possibilités de travail, et ce, jusqu'à ce que les activités liées à la conception, à la production, aux répétitions et aux représentations artistiques puissent reprendre en toute sécurité.

Les modifications aux programmes et aux conditions d'admissibilité ajoutent à la confusion à l'égard des messages envoyés. Nous devons prendre les mesures nécessaires pour que les artistes qui ont accédé à du soutien financier et qui en avaient le plus besoin n'aient pas à se faire injustement demander de le rembourser. Nous devons protéger nos artistes, qui sont au cœur de notre travail. En outre, en cette nouvelle ère de travail, il est impératif de garantir une rémunération équitable aux artistes, y compris des honoraires pour les musiciens et les compositeurs, une indemnisation pour l'accès à leurs enregistrements par la suite (après la première diffusion), ainsi que des droits d'auteur pour la propriété des enregistrements.

Il faut prolonger le programme de Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) tant que les restrictions en matière de santé publique mandatées par le gouvernement seront en place. De nombreux membres de notre industrie sont à forfait et, à l'heure actuelle, ne sont pas visés par ce programme. C'est là une lacune importante pour les responsables de nos organismes, qui doivent assurer la continuité d'emploi de leurs travailleurs. Comme, dans le secteur des arts du spectacle, le travail suit un cycle saisonnier, de nombreux organismes employant des contractuels ne sont pas en mesure de maintenir le même niveau d'employés, et leurs initiatives ainsi que leurs programmes sont de nouveau réduits.

Fournir de l'aide pour le numérique et la commercialisation, y compris par la formation –

En cette période, il est impératif de soutenir la technologie numérique et la formation. Bien des entreprises et des artistes sont passés à une programmation numérique du jour au lendemain pour aider à garder nos collectivités branchées. Leurs investissements à cet égard contribuent à rehausser la culture canadienne et doivent être soutenus. Ils peuvent permettre la télédiffusion et les spectacles numériques, entre autres par du matériel et du personnel ayant une expérience technique, et la mise au point de la capacité des sites Web et de la diffusion en continu d'émissions de radio et de télévision. Ces exercices contribueront aux mesures visant à améliorer les liens avec les publics cibles.

En outre, il faut soutenir davantage le marketing pour faciliter ces liens, compte tenu de la complexité de la commercialisation des produits auprès d'un public mondial et de la concurrence pour l'obtention d'une part de marché. Un programme de subventions visant à aider à payer le coût des billets de théâtre invendus en raison des protocoles d'éloignement physique permettrait de combler ce manque à gagner. Bon nombre de nos membres ont également signalé que, parmi leurs préoccupations les plus pressantes, on retrouve les coûts de programmation et de production, étant donné la hausse du nombre de mesures de santé et du coût de la réouverture sécuritaire des établissements.

¹ Profil statistique des artistes au Canada en 2016, Hill Strategies, 27 novembre 2019.



Canadian Dance Assembly
L'Assemblée canadienne de la danse

Canadian Dance Assembly ~ L'Assemblée canadienne de la danse
476, rue Parliament, 2^e étage
Toronto (Ontario)
M4X 1P2
Tel / tél : 416-515-8444 info@dancecanada.net
www.cda-acd.ca

Alors que bon nombre de responsables d'organismes et d'artistes se préparent à la reprise des productions et à la réouverture des salles, ils devront pouvoir compter sur l'appui du gouvernement pour encourager le public à faire un retour vers les arts, à la fois par leur promotion auprès du public local et grâce à l'augmentation de l'activité touristique. Celui-ci hésitera naturellement à retourner au théâtre, qui, comme on a pu le constater, a été gravement perturbé par la pandémie de COVID-19. L'ensemble des artistes et des responsables d'organisations devront assumer un coût de commercialisation accru, qui sera nécessaire pour encourager la présence du public et appuyer les diverses activités et initiatives. Il leur faudra planifier soigneusement et lancer des campagnes de marketing créatif pour ramener le public.

S'attaquer aux déséquilibres historiques et aux inégalités systémiques dans les systèmes de financement ainsi qu'aux disparités en matière de financement. Toutes les priorités énoncées devraient être centrées sur les besoins des personnes noires, autochtones ou de couleur, des artistes sourds ou handicapés, ainsi que des membres de la communauté 2ELGBTQQIA et d'autres groupes prioritaires et leur accorder la priorité, afin que, lorsque notre reprise aura lieu, les artistes marginalisés ne soient pas laissés pour compte.

La situation de ceux qui étaient déjà vulnérables avant la pandémie a empiré. La persistance des injustices dans le soutien financier mènera à une érosion encore plus grande du secteur. Les gens qui sont traditionnellement mal servis font face à des difficultés encore plus grandes, car la pandémie n'a fait qu'exacerber l'écart de revenus et les inégalités dans l'accès au soutien. Il faut s'attaquer aux déséquilibres historiques et aux inégalités systémiques ainsi qu'aux disparités pour ce qui est de l'accès au financement.

Aidants naturels et soins aux aînés – Plusieurs artistes sont obligés de mettre leur carrière en veilleuse lorsqu'ils assument le rôle d'aidants naturels. Sachant qu'un tel rôle incombe souvent aux femmes, comment peut-on garantir que l'on continuera de favoriser les dirigeantes du monde des arts? En outre, il s'avère essentiel que les artistes qui s'occupent d'enfants et d'aînés continuent à recevoir une aide d'urgence si l'on veut prévenir de nouvelles difficultés.